



CONTACTS AVEC

LES DÉPUTÉS OU DÉPUTÉS-MINISTRES

Comme vous pouvez le constater, suite à l'exposé de monsieur Dubé, nous sommes retraités mais pas inaptes ou décédés. Nous devons continuer d'agir pour signifier à nos élus et aux représentants syndicaux que nous sommes bien vivants et que nous contribuons encore beaucoup au développement de notre société québécoise par nos expertises qui se manifestent dans nos multiples actions bénévoles. Cet enrichissement collectif engendré par le bénévolat des retraités est trop souvent oublié.

Nous devons envahir les bureaux de députés et de ministres pour leur faire connaître notre insatisfaction, notre demande et notre impatience en ce qui concerne la désindexation de nos rentes de retraite. .

Je veux vous donner deux exemples de succès de cette méthode d'action, soit celle des ex-religieux et celle des employés de soutien du secteur scolaire pour leurs années travaillées avant 1973.

Tout d'abord, les ex-religieux. Il faut se rappeler que les religieux ne payaient pas de fonds de pension parce que les communautés religieuses avaient dit au gouvernement : Nous allons assumer la retraite de nos religieux. Toutefois, dans les années 70, les communautés se sont vidées. Dans le début des années 80, ils se sont formés en association.

En 1983, ils ont demandé au gouvernement Lévesque de pouvoir racheter, pour fin de retraite, les années travaillées comme religieux. Le gouvernement leur a rappelé que leurs vœux de pauvreté avaient été affirmés librement et que le gouvernement n'avait pas à suppléer pour leur choix de vie.

Les ex-religieux se sont tournés vers l'Opposition et ils ont obtenu de monsieur Bourassa, qu'une fois au pouvoir, ils pourraient racheter leurs années travaillées.

En 1985, le gouvernement invoqua l'urgence de stabiliser la situation financière et il a demandé aux ex-religieux d'attendre.

En 1986, voyant qu'il ne se passait rien, les ex-religieux ont entrepris « une opération députés » qui s'est poursuivie jusqu'en 1988.

En 1988, monsieur Bourassa voyant les élections arriver, décida qu'il était temps de mettre fin à ce harcèlement et qu'il valait mieux régler.

Le cas du soutien scolaire est tout à fait semblable. avant 1973, les employés du soutien scolaire, sauf ceux de la CECM, n'avaient pas de fonds de retraite. Eux aussi, ont utilisé la même méthode et ont pu racheter leurs années travaillées avant 1973. Dans leur cas, le rachat compte pour 1,1% par année de service au lieu du 2% habituellement reconnu. Ce gain, ils l'ont acquis par eux-mêmes, sans le support des grandes organisations.

COMME VOUS POUVEZ LE CONSTATER, IL FAUT S'ATTAQUER AU POUVOIR POLITIQUE EN PLACE ET À CEUX QUI CONVOITENT LE POUVOIR.

À LA LUMIÈRE DES SUCCÈS QUE JE VIENS DE DÉCRIRE, JE VOUS RECOMMANDE TRÈS FORTEMENT D'UTILISER UNE RECETTE SEMBLABLE POUR CONTACTER UN DÉPUTÉ OU UN DÉPUTÉ-MINISTRE. C'EST LÀ NOTRE PRINCIPAL POUVOIR SUR LE POUVOIR POLITIQUE.

- 1- LE PREMIER CONTACT SE FAIT GÉNÉRALEMENT PAR TÉLÉPHONE.**
- 2- LE MOTIF DE CE CONTACT EST D'OBTENIR UNE RENCONTRE AVEC VOTRE DÉPUTÉ.**
- 3- À DÉFAUT D'UN CONTACT DIRECT, IL FAUT DEMANDER À PARLER À L'ATTACHÉ(E) POLITIQUE.**
- 4- DANS LE CAS QUI NOUS OCCUPE, NOUS DEMANDONS UNE RENCONTRE AU NOM DES RETRAITÉS DU GOUVERNEMENT POUR EXPOSER LES EFFETS DE LA DÉSINDEXATION DE NOS PENSIONS EN REGARD DES ANNÉES COTISÉES ENTRE 1982 ET 2004.**
- 5- POUR OBTENIR UNE RENCONTRE, IL FAUT INSISTER SUR LE FAIT QUE LA DÉSINDEXATION RÉDUIT, DE FAÇON INNACCEPTABLE ET INJUSTE, NOTRE POUVOIR D'ACHAT. NOUS VOULONS SENSIBILISER LES ÉLUS EN REGARD DE CETTE QUESTION. C'EST ESSENTIEL D'EN PARLER DIRECTEMENT AU DÉPUTÉ. IL FAUT LUI PRÉCISER QUE NOUS NE RÉCLAMONS PAS LA CHARITÉ, MAIS NOTRE DÛ.**
- 6- HABITUELLEMENT L'ATTACHÉ POLITIQUE DIRA QUE L'HORAIRE DE SON DÉPUTÉ EST SURCHARGÉ ET QU'IL EST MANDATÉ POUR RECEVOIR CE TYPE DE REPRÉSENTATION.**
- 7- IL FAUT INSISTER POLIMENT EN DISANT : POURRIEZ-VOUS PARLER DE MA DEMANDE DE RENCONTRE À NOTRE DÉPUTÉ ET ME RAPPELER POUR ME DIRE QUANT IL POURRA ME ou NOUS RENCONTRER ?**
- 8- NORMALEMENT, VOUS ALLEZ DEVOIR RAPPELER UNE SEMAINE PLUS TARD POUR VOUS ENQUÉRIR DE LA SUITE DE VOTRE PREMIER APPEL.**

- 9- SI L'ATTACHÉ(E) POLITIQUE VOUS DIT QU'IL N'A PAS PU EN PARLER À SON DÉPUTÉ OU QU'IL LUI EN A PARLÉ ET QU'IL N'A PAS ENCORE EU DE RÉPONSE, DEMANDEZ-LUI DE RÉESSAYER ET DE VOUS RAPPELER.
- 10- UNE SEMAINE PLUS TARD, REPLACEZ UN AUTRE APPEL ET AINSI DE SUITE TANT QUE VOUS N'AUREZ PAS OBTENU DE RENDEZ-VOUS.
- 11- APRÈS CES DÉMARCHES SI VOUS N'AVEZ PAS OBTENU DE RENCONTRE AVEC LE DÉPUTÉ, DEMANDEZ DE RENCONTRER L'ATTACHÉ POLITIQUE POUR LUI EXPOSER VOTRE DEMANDE.
- 12- À CHAQUE SEMAINE APRÈS LA RENCONTRE, IL FAUT RAPPELER POUR VOUS ENQUÉRIR DU RÉSULTAT DE VOTRE DÉMARCHE.
- 13- QUE LA RÉPONSE SOIT NÉGATIVE OU POSITIVE, DEMANDEZ QU'ELLE VOUS SOIT ACHEMINÉE PAR ÉCRIT. ÇA FAIT RÉFLÉCHIR ET ÇA ENGAGE.
- 14- À CHAQUE FOIS QUE VOUS POSEZ UN GESTE, FAITES RAPPORT AUX AUTRES MEMBRES DE VOTRE COMITÉ. CECI N'A PAS POUR OBJECTIF DE VOUS CONTRÔLER MAIS DE FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE MEMBRE DE VOTRE COMITÉ SE SENTE TOUJOURS DANS LE COUP. N'OUBLIEZ JAMAIS QUE LA SOLIDARITÉ, ÇA SE DÉVELOPPE ET ÇA S'ENTRETIENT.
- 15- NE JAMAIS OUBLIER QU'UN GESTE ISOLÉ A MOINS D'EFFET QU'UN GESTE COLLECTIF.
- 16- SUFFIRAIT-IL QUE NOUS NE SOYONS QU'UNE DIZAINE DE RETRAITÉS PAR COMITÉ À FAIRE UNE DÉMARCHE SEMBLABLE AU NOM DES RETRAITÉS LÉSÉS, LES ÉLUS AURONT L'IMPRESSION QUE NOUS SERIONS DES DIZAINES DE MILLIERS D'ÉLECTEURS.
- 17- PERSONNE NE SOUPÇONNE LA FORCE QUE PEUT AVOIR CHAQUE ÉLECTEUR QUI AGIT.
- 18- LES DÉPUTÉS AU POUVOIR ONT INTÉRÊT À DONNER SATISFACTION.

19- LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION ONT INTÉRÊT À SE COMMETTRE, EN VUE DES PROCHAINES ÉLECTIONS, IL N'Y A PAS MEILLEUR STIMULANT QUE LA COMPÉTITION.

20- NOUS SOMMES CAPABLES D'AGIR. CHAQUE ASSOCIATION RÉGIONALE QUI TIENT UNE RENCONTRE MENSUELLE AVEC SES MEMBRES DEVRAIT AVOIR UN POINT DE COMMUNICATION À L'ORDRE DU JOUR FAISANT ÉTAT DES DÉMARCHES ENTREPRISES EN REGARD DE L'INDEXATION.

21- SI NOUS ATTENDONS QUE NOS ASSOCIATIONS CENTRALES FASSENT SEULES POUR NOUS LE TRAVAIL DE REPRÉSENTATION QUE NOUS LEUR AVONS DEMANDÉ, NOUS SERONS MORTS MON FRÈRE ET RIEN N'AURA CHANGÉ.

JE CONCLUS EN DISANT : ALLEZ HARCELER VOTRE DÉPUTÉ POUR QUE L'ÉQUITÉ ET LA JUSTICE DISTRIBUTIVE SOIENT RÉTABLIES ENVERS LES RETRAITÉS.

MERCI !

**ROSAIRE QUÉVILLON
VICE-PRÉSIDENT**